



LE PAYS DE LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES EN CHIFFRES

Atlas sociodémographique | avril 2012

Réf. 12/35

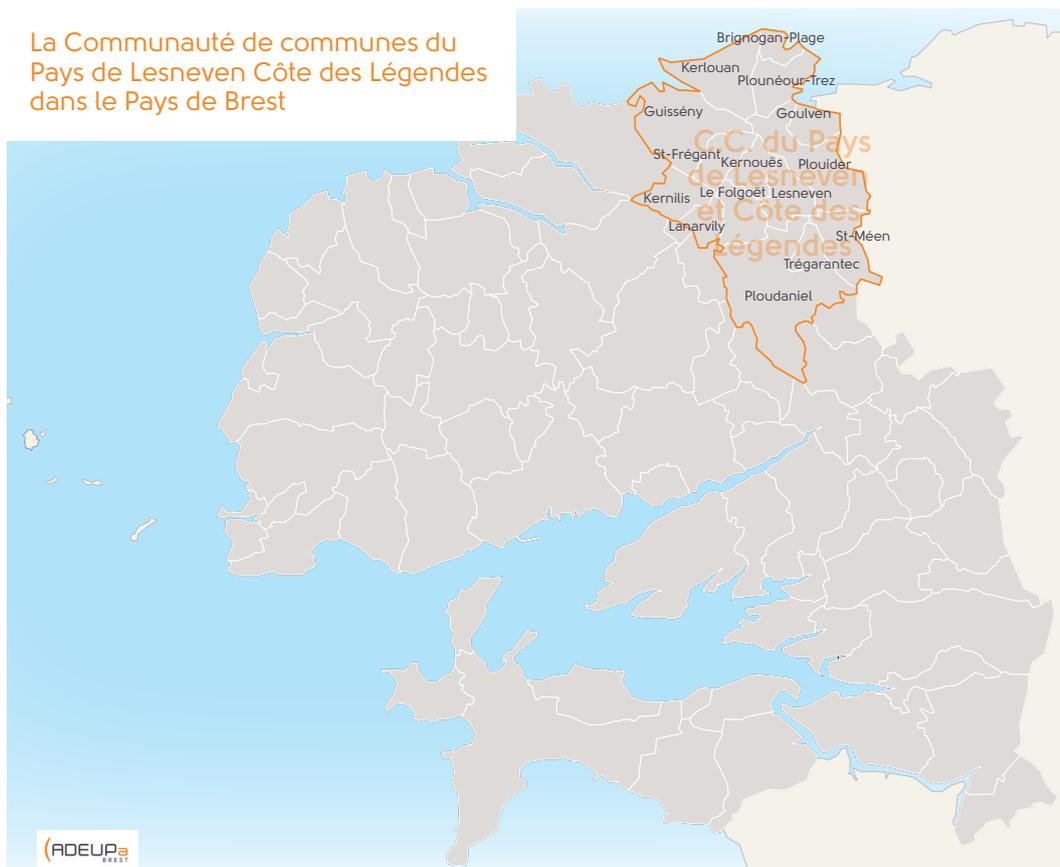
L'agence d'urbanisme du Pays de Brest réédite les atlas socio-démographiques des communautés du Pays de Brest.

Ces atlas sont fondés en grande partie sur les résultats du recensement de la population de l'INSEE et ont pour objectif de proposer une analyse transversale des territoires composant le Pays de Brest. Ils offrent l'occasion de présenter la situation actuelle et d'analyser les évolutions constatées depuis le recensement de 1999.

3 grandes thématiques sont abordées :

- Population
- Habitat
- Economie.

La Communauté de communes du Pays de Lesneven Côte des Légendes dans le Pays de Brest



Avant propos	3
1. La population	6
26 311 habitants en 2008	6
Une densité supérieure à la moyenne.....	6
Une population qui progresse de nouveau.....	7
Une population vieillissante.....	8
Les origines de la progression de la population	9
4 400 habitants ne résidaient pas dans la commu- nauté 5 ans auparavant	10
Un quart des nouveaux habitants résidaient dans Brest métropole océane.....	10
Des revenus fiscaux inférieurs à la moyenne	11
Un niveau de pauvreté inférieur à la moyenne départementale	12
2. L'habitat.....	13
Hausse du nombre de logements.....	13
La construction neuve : plus de 5 000 logements construits depuis 1999	14
Des prix de vente attractifs	14
Résidences secondaires : un littoral prisé.....	15
3. L'économie.....	16
8 291 emplois en 2008	17
Un taux d'activité supérieur à la moyenne	18
25% des actifs travaillent dans leur commune de résidence.....	19
Une influence brestoise modérée.....	19
Une activité touristique concentrée sur le littoral..	20
Chiffres-clés.....	21
Définitions et méthodes.....	22

1. La population

Les essentiels de la démographie :

- 26 311 habitants en 2008
- 3 communes de plus de 3 000 habitants
- Une ville centre parmi les plus denses du Pays de Brest : 662 habitants par km²
- Une progression modérée de la population : +7% depuis 1999
- 4 400 nouveaux habitants dont la moitié résidait dans une autre communauté du Pays de Brest 5 ans auparavant
- Un niveau de revenu médian parmi les moins élevés du Pays de Brest

26 311 HABITANTS EN 2008

Avec 26 311 habitants en 2008 répartis sur 15 communes, la communauté de communes du Pays de Lesneven Côte des Légendes représente 7% de la population du Pays de Brest et 15% des habitants extérieurs à la communauté urbaine de Brest métropole océane. Trois communes comptent plus de 3 000 habitants : Lesneven, Ploudaniel et Le Folgoët.

UNE DENSITÉ SUPÉRIEURE À LA MOYENNE

Le Pays de Lesneven présente une densité de peuplement de 130 habitants par km², ce qui est légèrement supérieur à la moyenne du Pays de Brest hors Brest métropole océane (120 habitants par km²).

Lesneven, avec une densité de 662 habitants par km², se place même parmi les communes les plus denses du Pays de Brest après Brest, Le Relecq-Kerhuon et Landerneau.



Photo : Marc Le Tissier

UNE POPULATION QUI PROGRESSE DE NOUVEAU

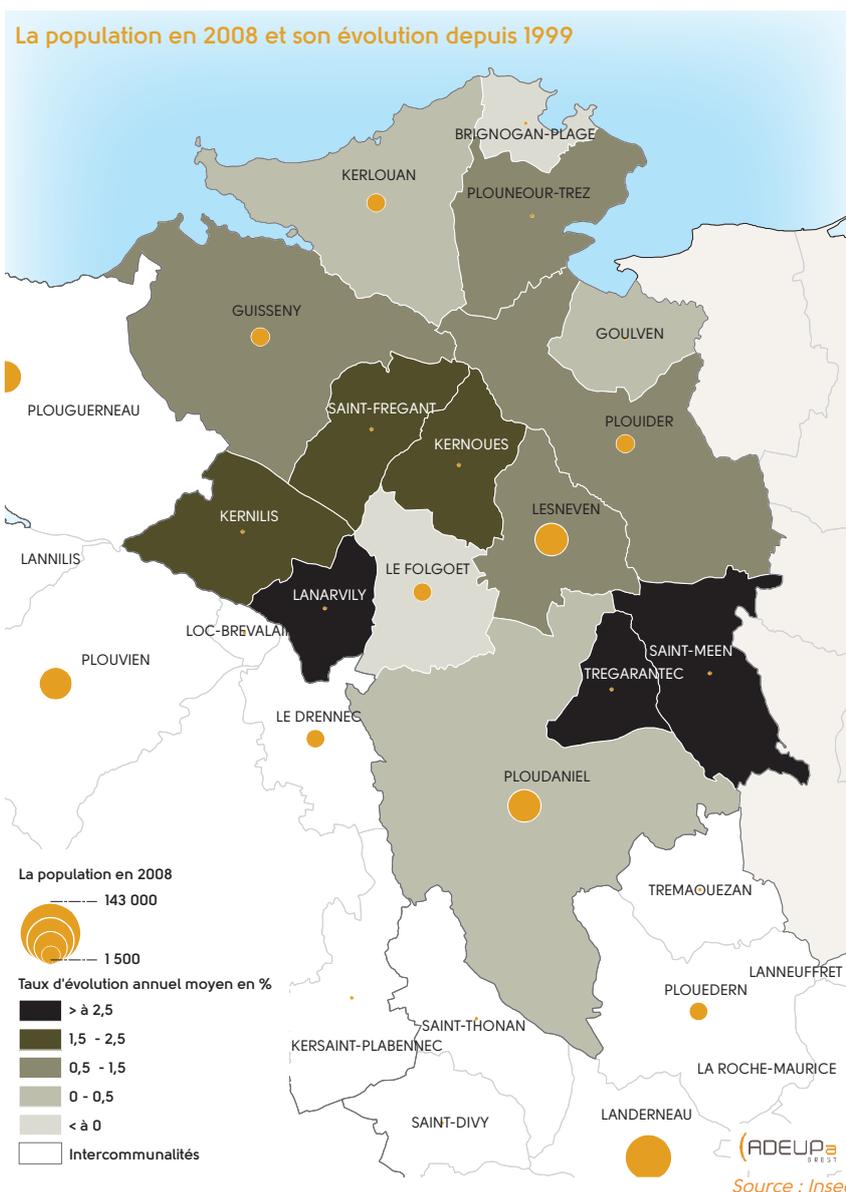
Après un accroissement régulier de sa population jusqu'en 1990, la communauté de communes du Pays de Lesneven a enregistré un déclin démographique entre 1990 et 1999 (160 habitants en moins).

Depuis 1999, elle connaît une nouvelle hausse de population (+7%). Au cours de cette période récente, le rythme de progression démographique est supérieur à la moyenne du Pays de Brest (+3%). En revanche, il est globalement plus modéré que celui enregistré par les communautés du Pays de Brest, hors Brest métropole océane.

Cette croissance concerne principalement les petites communes de la communauté. Ainsi, ont enregistré des progressions démographiques importantes les communes de Lanarvily (+41%), St-Méen (+33%) et Trégarantec (+25%).



Photo : Marc Le Tissier



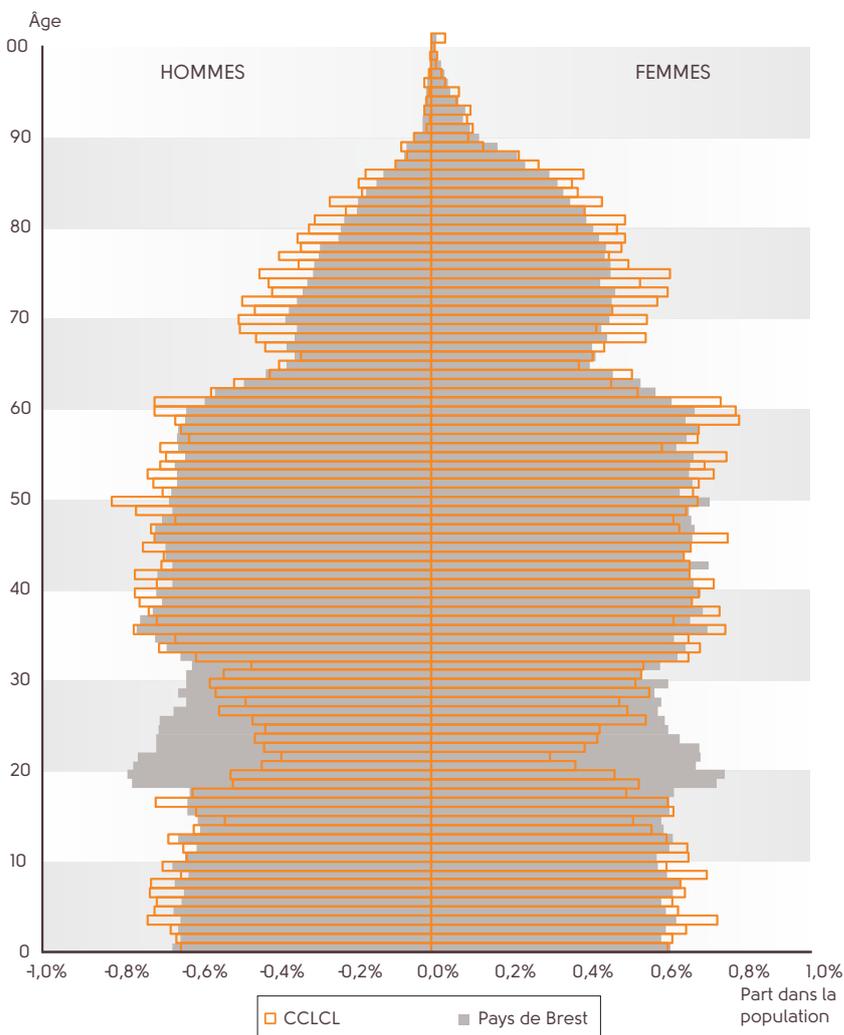
UNE POPULATION VIEILLISSANTE

Trois éléments ressortent de l'analyse de l'âge de la population de la communauté de communes du Pays de Lesneven Côte des Légendes :

- Une proportion de 18-24 ans conforme à la moyenne des autres communautés du Pays de Brest (6%), à l'exception de Brest métropole océane (13%) qui accueille une population estudiantine ;
- L'importance des familles avec enfant(s) qui représentent 38% des ménages du Pays de Lesneven Côte des Légendes. Ainsi, dans la pyramide des âges, la part des moins de 11 ans et des 40-54 ans y est plus élevée que la moyenne du Pays de Brest ;
- Une population de plus de 75 ans qui a augmenté de 33% entre 1999 et 2008, ainsi qu'une part des 65-79 ans plus importante que la moyenne : 14% contre 11% pour l'ensemble du Pays de Brest.

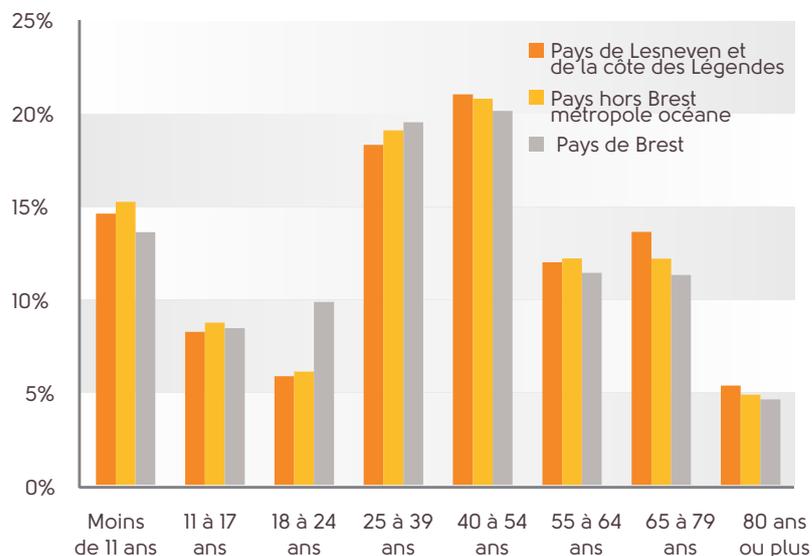
Ce vieillissement de la population devrait s'accroître dans les années à venir, notamment avec l'arrivée à la retraite des « papys-boomers », nés après la seconde guerre mondiale.

La population du Pays de Lesneven Côte des Légendes en 2008



Source : Insee

La population par tranche d'âge en 2008



LES ORIGINES DE LA PROGRESSION DE LA POPULATION

1. Le solde naturel

Depuis 1951, la démographie du Pays de Lesneven peut se décliner en trois grandes périodes :

- de 1951 à 1960 : le solde naturel est plutôt stable et relativement fort, avec un gain moyen de 230 habitants par an.

- de 1960 à 2000 : période de baisse du solde naturel, due à l'exode rural et à la chute de la natalité. Cette dégradation, progressive d'abord, s'accroît fortement à partir de 1975 pour finalement atteindre des valeurs négatives dans les années 1990.

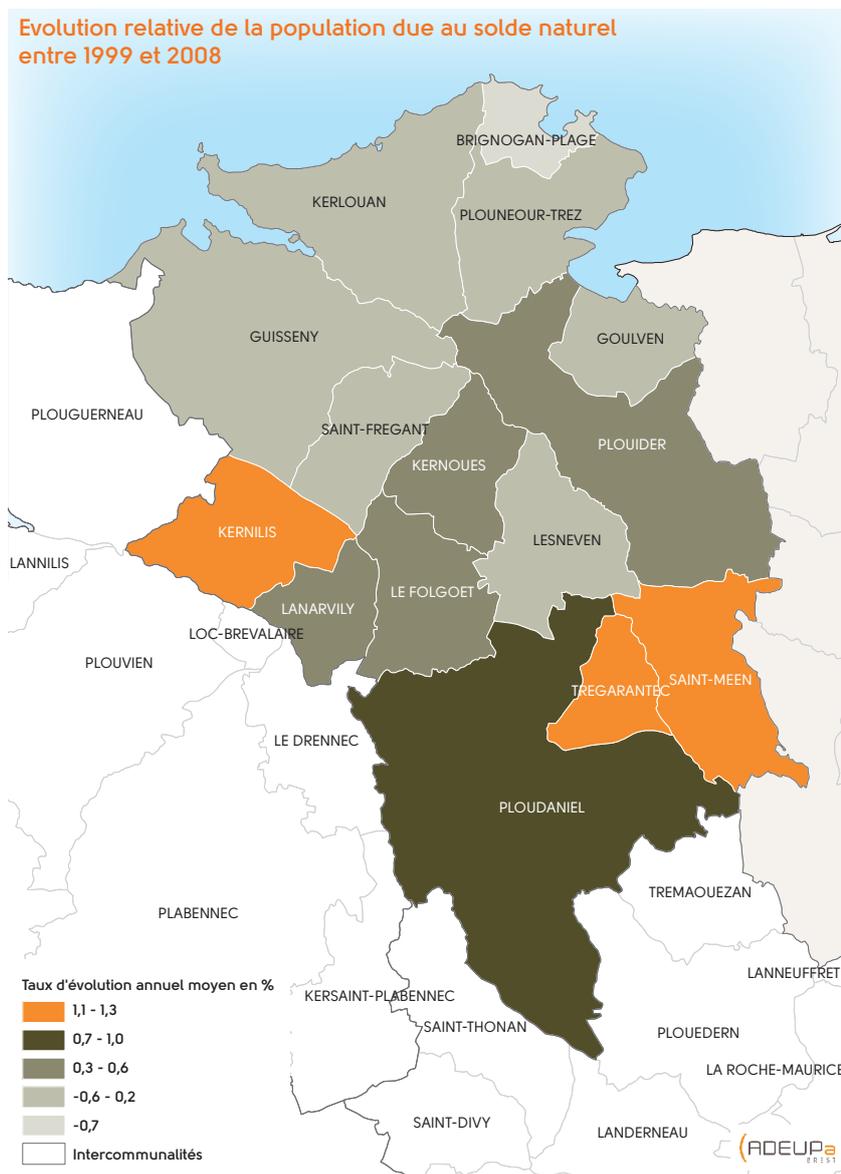
- Depuis le début des années 2000, le solde naturel est redevenu positif mais reste faible.

Sur la période récente, le territoire de la communauté montre une géographie contrastée. En effet, alors que les communes à l'intérieur des terres bénéficient d'un solde naturel positif pouvant atteindre +1,3% par an, les communes littorales et la ville centre présentent un déficit naturel. La plus forte perte en volume concerne Lesneven : le bilan des naissances et des décès entraîne une baisse de 200 habitants sur la période 1999-2008.

2. Le solde migratoire

Le solde migratoire est un témoin de l'attractivité résidentielle du Pays de Lesneven. Après une baisse régulière depuis 1975, le taux d'évolution annuel moyen de la population dû au solde migratoire est reparti à la hausse depuis 1999 pour atteindre +0,6%, soit un gain total de 1 288 habitants entre 1999 et 2008. Bien qu'il s'agisse du plus fort taux enregistré par le territoire depuis 1968, il demeure l'un des moins élevés du Pays de Brest hors Brest métropole océane.

Là encore, un contraste géographique est observé au sein du Pays de Lesneven. Au sud, les communes de Ploudaniel et Le Folgoët sont déficitaires, tandis que les communes du nord peuvent être qualifiées de « stables ». Les communes centrales sont les plus attractives : Lanarvily présente par exemple un taux d'évolution annuel de sa population dû au solde migratoire de plus de 3%.



4 400 HABITANTS NE RÉSIDAIENT PAS DANS LA COMMUNAUTÉ 5 ANS AUPARAVANT

En 2008, plus de 4 400 personnes n'habitaient pas la communauté cinq ans auparavant (soit 18% de la population de 5 ans et plus).

Les communes en ayant accueilli le plus grand nombre sont celles de Lesneven (1 427 habitants) et de Ploudaniel (604 habitants).

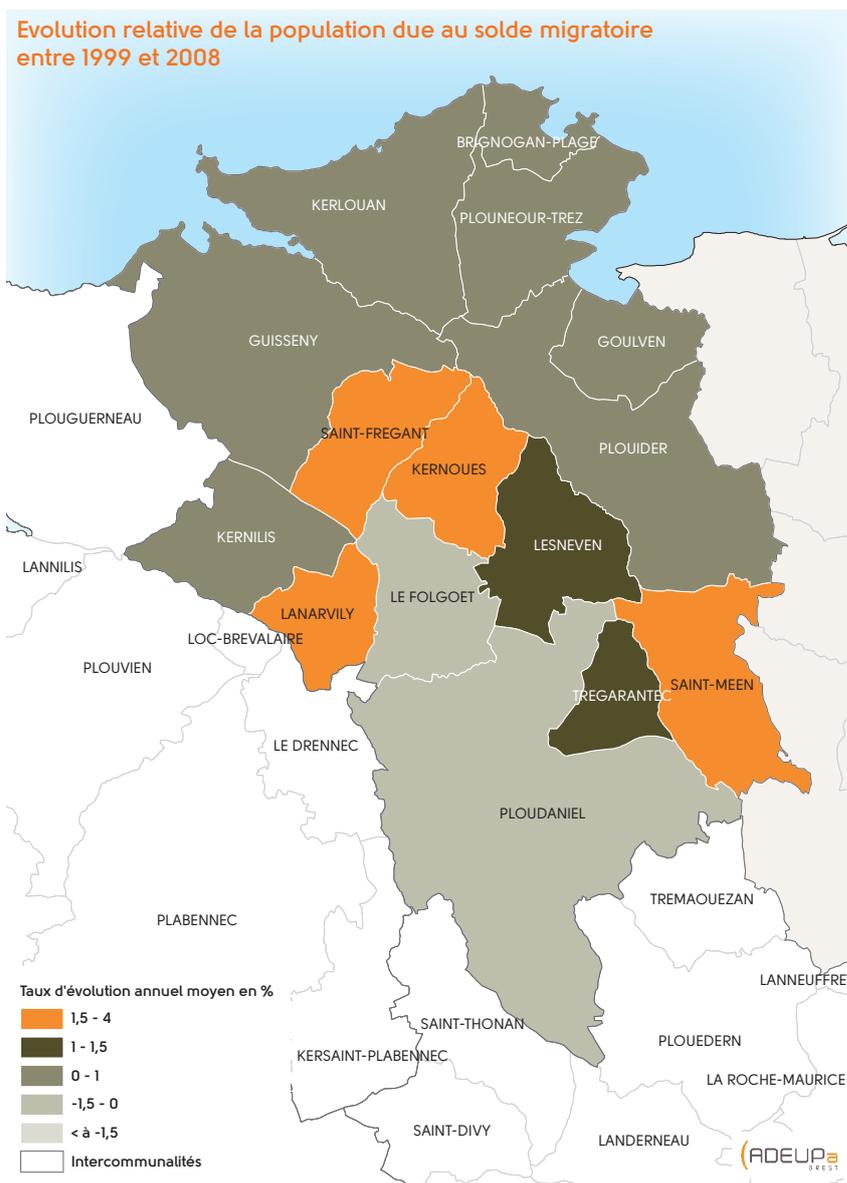
Parmi ces nouveaux habitants, on trouve une majorité d'actifs puisque 57% d'entre eux ont entre 25 et 54 ans, contre 16% de plus de 55 ans. Ces moyennes diffèrent cependant d'une commune à l'autre. On peut par exemple noter un taux d'arrivée de personnes retraitées ou en fin de carrière professionnelle plus important sur les communes littorales. Par exemple, la commune de Brignogan-Plage a accueilli plus de 39% de personnes de plus de 55 ans et Plouneour-Trez près de 35%.

Les petites communes du Pays de Lesneven Côte des Légendes semblent quant à elles attirer des familles avec enfant de moins de 15 ans. En effet, la part des nouveaux habitants de 5 à 14 ans cumulée à celle des 25-54 ans atteint les 100% à Trégarantec, 94% à Kernouës et plus de 80% à Lanarvily et Saint-Méen.

UN QUART DES NOU- VEAUX HABITANTS RÉSIDAIENT DANS BREST MÉTROPOLE OCÉANE

Parmi les 4 400 nouveaux habitants du Pays de Lesneven Côte des Légendes, 2 140 sont originaires d'une autre communauté du Pays de Brest, 390 du Pays de Morlaix, 275 d'un autre département breton et près de 1 500 d'une autre région française.

L'attractivité résidentielle du territoire est donc une attractivité de proximité puisque 60% des nouveaux habitants étaient déjà finistériens cinq ans auparavant et 25% d'entre eux habitaient une commune de Brest métropole océane.



DES REVENUS FISCAUX INFÉRIEURS À LA MOYENNE

La communauté de communes du Pays de Lesneven Côte des Légendes présente le deuxième plus faible revenu fiscal médian des communautés du Pays de Brest. Qu'il s'agisse du revenu des plus pauvres ou des plus aisés, le territoire se situe globalement sous la moyenne des autres communautés du Pays de Brest, à l'exception de l'Aulne Maritime.

Au sein de la communauté, Trégarantec présente le revenu fiscal médian le plus élevé (18 546 € par unité de consommation), suivi de près par Le Folgoët, Lanarvily et Ploudaniel (supérieurs à 18 000 € par unité de consommation).

Distribution des revenus fiscaux en 2008 dans le Pays de Brest



Revenu fiscal médian par unité de consommation en 2009



2. L'habitat

Les essentiels de l'habitat :

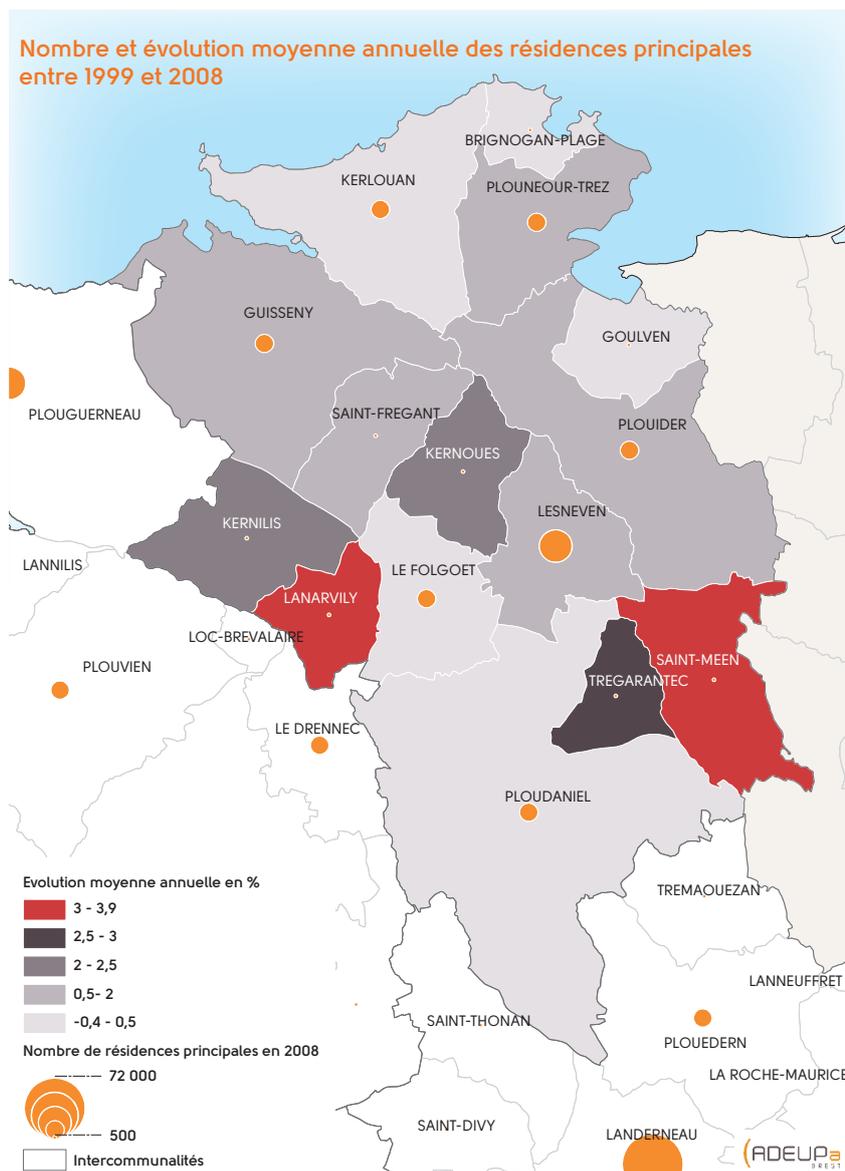
- 13 968 logements, soit une hausse de 17% entre 1999 et 2008
- 11 029 résidences principales, dont 90% de maisons
- 78% de propriétaires
- 4% de logements sociaux
- 15% de résidences secondaires
- Une accession à la propriété moins onéreuse que sur le reste du Pays de Brest

HAUSSE DU NOMBRE DE LOGEMENTS

Le Pays de Lesneven Côte des Légendes comptait 13 968 logements en 2008. Son parc de logements a progressé de 17% depuis 1999, soit une évolution similaire au reste du Pays de Brest hors communauté urbaine (+18%).

Au cours des 40 dernières années, cinq communes ont plus que doublé leur nombre de résidences principales. L'augmentation la plus importante concerne la commune du Folgoët : +227% depuis 1968.

Dans la période récente (entre 1999 et 2008), c'est à Saint-Méen que la progression du nombre d'habitations principales a été la plus forte avec une hausse de 35%, soit une évolution plus de deux fois supérieure à la moyenne du territoire.



PLUS DE 2 500 LOGEMENTS CONSTRUITS DEPUIS 1999

228 logements en moyenne ont été construits chaque année dans la communauté de communes du Pays de Lesneven Côte des Légendes entre 1999 et 2010. La progression de la construction neuve a été particulièrement perceptible dans les petites communes : Kernouës, Lanarvily, Trégarantec et Saint-Méen.

Après une année 2008 exceptionnelle (plus de 450 mises en chantiers au sein de la communauté de communes), le nombre de constructions s'est inscrit à la baisse, à l'image de l'ensemble du Pays de Brest. Avec 195 logements commencés en 2009 et 171 en 2010, le rythme de production se rapproche désormais des objectifs du Programme Local de l'Habitat du Pays de Lesneven Côte des Légendes (165 logements/an).

DES PRIX DE VENTE ATTRACTIFS

En 2010, 72% des ventes de terrains à bâtir du Pays de Lesneven ne dépassaient pas la barre des 50 000€, pour des surfaces pourtant relativement importantes. Malgré une légère hausse annuelle des prix au mètre carré, le Pays de Lesneven Côte des Légendes reste bien en deçà de la moyenne des prix du foncier du Pays de Brest. Il représente le territoire le plus accessible après l'Aulne Maritime.

Cette attractivité se retrouve également sur le marché des maisons d'occasion. Pour illustration, en 2010, une maison se vendait en moyenne 152 000 € contre 176 000 € dans le Pays de Brest.

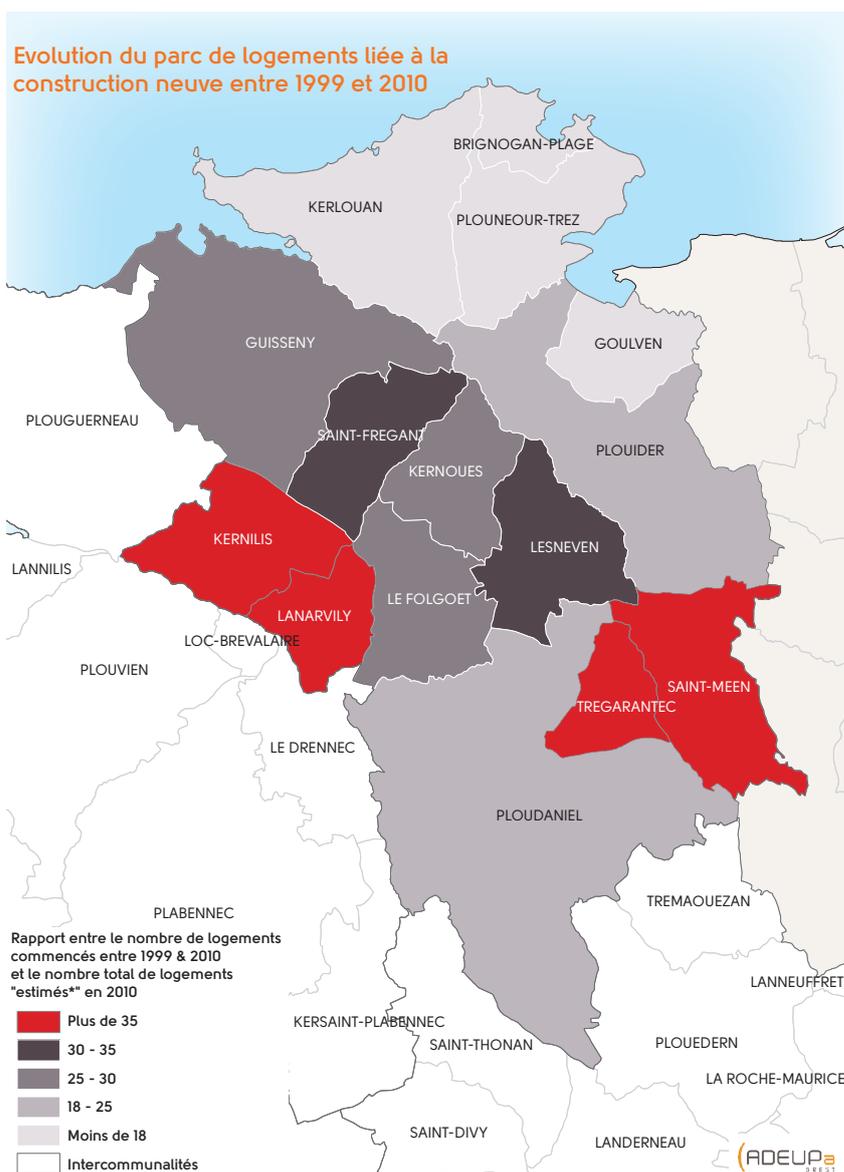
Prix de vente moyens TTC des maisons d'occasion

	2007	2008	2009	2010
Lesneven Côte des Légendes	165 403 €	154 076 €	139 230 €	151 949 €
Pays de Brest	192 113 €	185 987 €	168 725 €	176 018 €

Prix de vente moyens TTC des terrains à bâtir

	2008		2009		2010	
	Prix TTC total	Prix/m ²	Prix TTC total	Prix/m ²	Prix TTC total	Prix/m ²
Lesneven Côte des Légendes	50 624 €	58 €	43 894 €	52 €	44 650 €	56 €
Pays de Brest	64 222 €	88 €	61 015 €	89 €	59 447 €	90 €

Source : DGI mutations - Traitement ADEUPa



ADEUPa
BREST

Source : Insee

3. L'économie

Les essentiels :

- 8 291 emplois en 2008
- une surreprésentation de l'emploi agricole et de la construction
- 11 641 actifs de 15 à 64 ans, dont 92% occupent un emploi
- Lesneven et Ploudaniel concentrent 64% des emplois du territoire
- Un taux d'activité au dessus de la moyenne
- Brignogan, Kerlouan et Plounéour-Trez offrent 77% des capacités d'accueil touristique.

8 291 EMPLOIS EN 2008

Pôles majeurs d'emploi avec respectivement 2 970 et 2 310 emplois en 2008, les communes de Lesneven et Ploudaniel représentent près des deux tiers de l'emploi total de la communauté de communes.

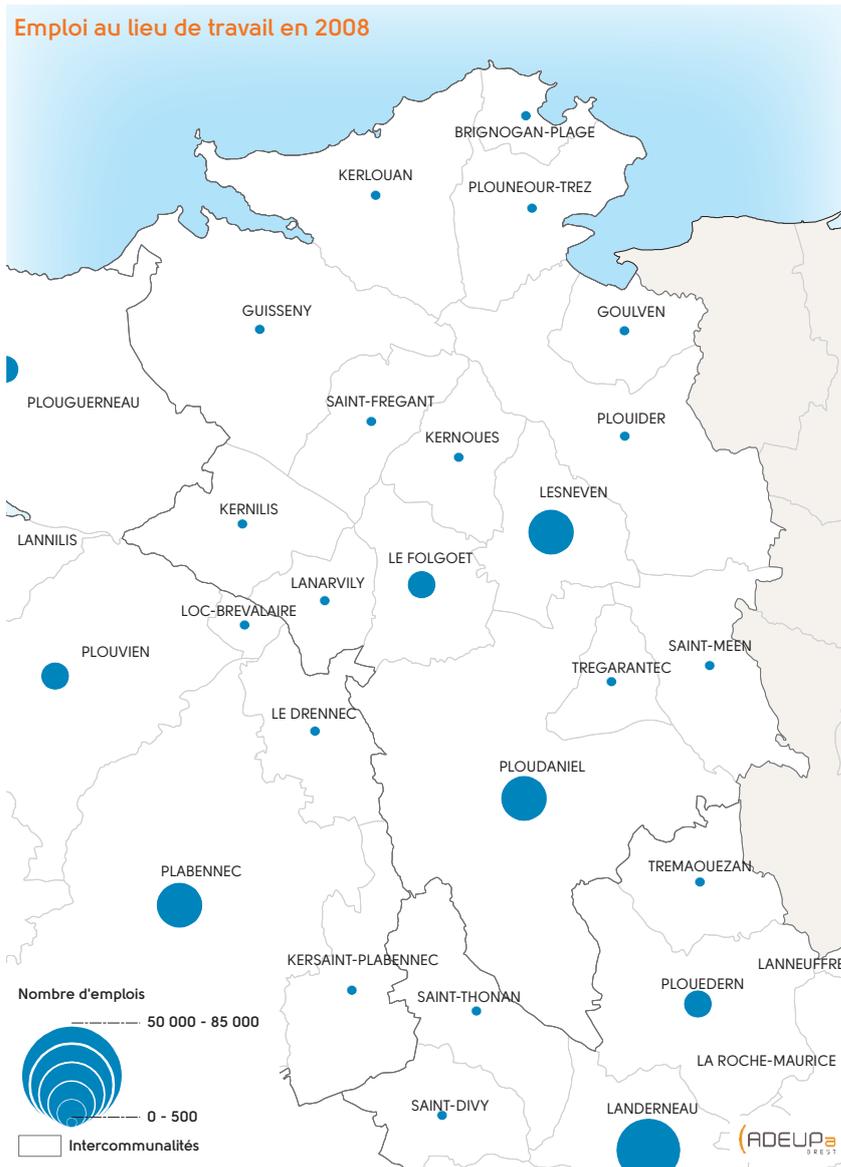
Entre 1999 et 2008, le rythme de croissance de l'emploi a été modeste (+8%) et se situe en-deçà des évolutions enregistrées à l'échelle du Pays de Brest et du département (+11%).

Sur les 8 291 emplois localisés dans le Pays de Lesneven Côte des Légendes en 2008, près de 69% relèvent du secteur tertiaire, 12% de l'agriculture, 11% de la construction et 8% de l'industrie.

Principaux employeurs en 2010 (effectifs > 100 salariés)

Groupe Even	fabrication de produits laitiers	Ploudaniel
Hôpital	activités hospitalières	Lesneven
Centre Leclerc	hypermarché	Le Folgoët
Les Genêts D'or	centre d'aide par le travail	Lesneven

Source : Insee, Sirene



ADEUP
BREST
Source : Insee



Photo : Henri Kergroac'h

Le territoire se caractérise par une activité agricole développée, spécialisée dans l'élevage et le maraîchage. Il en résulte une surreprésentation de l'emploi dans le secteur de l'agriculture, comparé à la structure économique du Pays de Brest. Pour illustration, la communauté de communes représente 5% de l'emploi total du Pays de Brest, mais elle accueille 17% des emplois liés au secteur agricole.

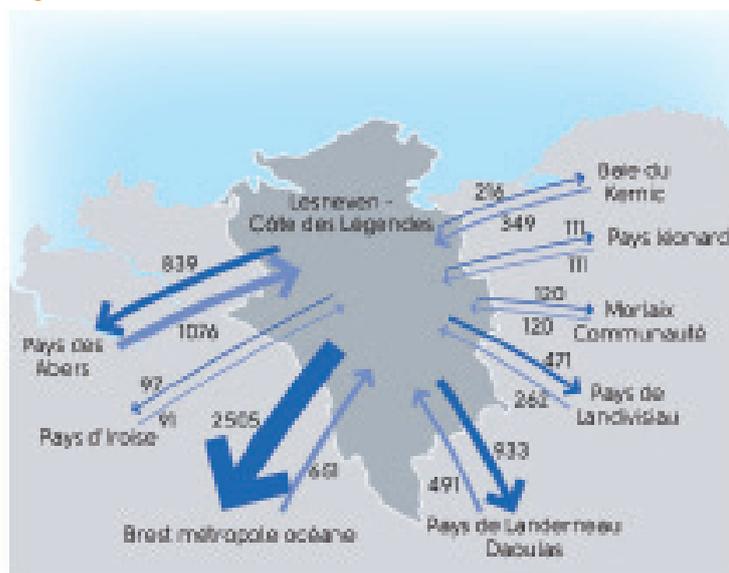
En outre, l'analyse de la structure des emplois fait également ressortir trois secteurs particulièrement moteurs dans le développement économique du Pays de Lesneven Côte des Légendes :

- l'agroalimentaire. Le groupe Even, dont le siège est situé à Ploudaniel, constitue un pilier de l'industrie agroalimentaire du Pays de Brest. Il emploie près de 1 000 salariés sur le territoire intercommunal au travers de ses différents établissements (Even Lait industrie, Even Santé industrie, Sovefrais, Fromagerie de l'Iroise, Ouest-Elevage...), pour certains classés en commerces de gros.
- l'activité de commerce de détail. Le pôle commercial de Lesneven - Le Folgoët irrigue une zone de chalandise de plus de 50 000 habitants qui s'étend au-delà du territoire intercommunal, vers le Pays de Abers et la Baie du Kernic.

- Quant au secteur de la construction, il contribue au développement de l'emploi sur le territoire et représente 11% de l'emploi, contre une moyenne de 6% à l'échelle du Pays de Brest. Outre de nombreuses petites entreprises, cette filière compte également quelques sociétés de plus de 20 salariés (par exemple, Kervran, Raoul Corre, Le Mestre...).

« À l'échelle du Pays de Brest, le Pays de Lesneven Côte des Légendes représente 5% de l'emploi total, mais pèse 17% de l'emploi agricole. »

Migrations domicile-travail



Source : Insee, RP 2008

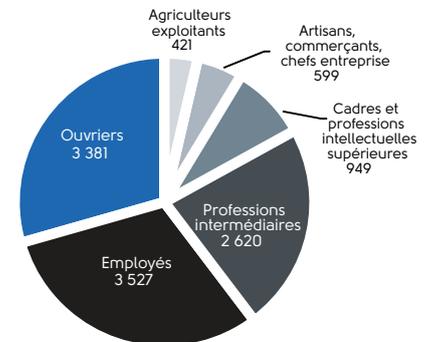
UN TAUX D'ACTIVITÉ SUPÉRIEUR À LA MOYENNE

La population active regroupe les actifs âgés de 15 à 64 ans ayant un emploi et les chômeurs. Le taux d'activité de la population du Pays de Lesneven s'élève à 72% ; il se situe au-dessus de la moyenne départementale (70,5%) et de celle du Pays de Brest (69%). Saint-Méen présente même le deuxième plus fort taux d'activité du Pays de Brest après Loc-Brévalaire : 83%.

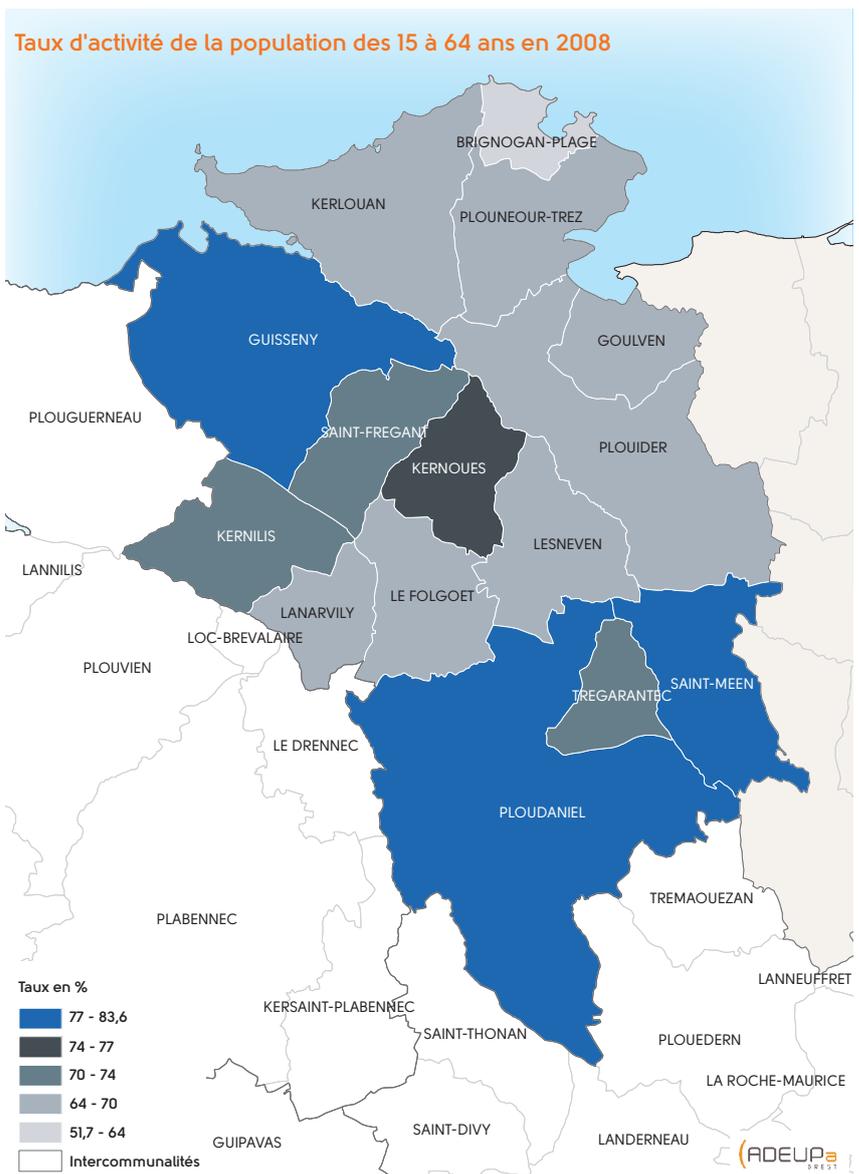
En 2008, la population résidante du Pays de Lesneven Côte des légendes se caractérise par une part plus importante d'agriculteurs (4%) et d'ouvriers (29%) que la moyenne du Pays de Brest (respectivement 2 et 23%).

A contrario, les cadres et professions intellectuelles supérieures y sont proportionnellement moins représentés : 8% contre une moyenne de 14% pour le Pays de Brest.

Les catégories socioprofessionnelles de la population active



Source : Insee



Source : Insee

25% DES ACTIFS TRAVAILLENT DANS LEUR COMMUNE DE RÉSIDENCE

Environ le quart des actifs du Pays de Lesneven Côte des Légendes travaille dans leur commune de résidence, soit une proportion nettement inférieure à la moyenne départementale (42%) et à celle du Pays de Brest (44%).

Les communes où ce taux d'actifs résidents est le plus élevé sont, sans surprise, les deux principaux pôles d'emploi de la communauté de communes : 36% pour Lesneven et 31% pour Ploudaniel. A l'inverse, seuls 10% des actifs habitant Trégarantec y travaillent également.

Globalement, près de la moitié des actifs travaillent à l'échelle de la communauté de communes.

UNE INFLUENCE BRESTOISE MODÉRÉE

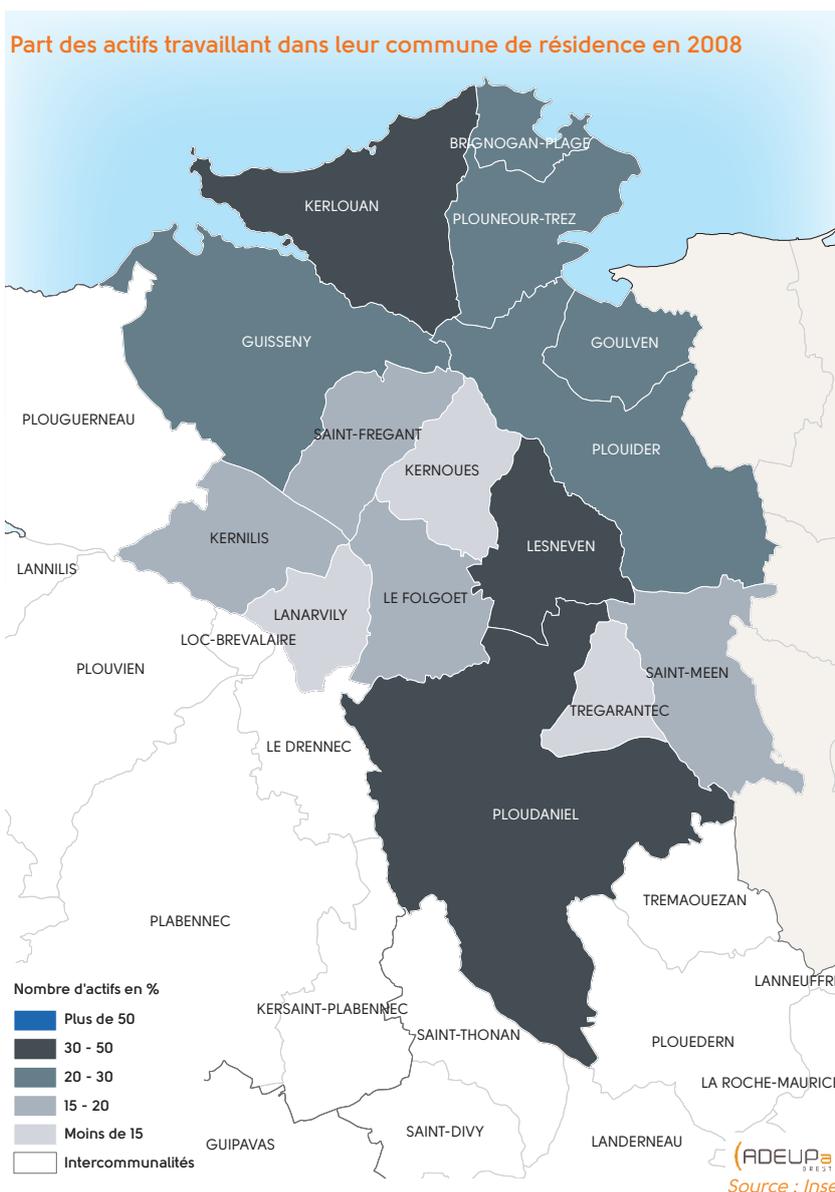
23% des actifs travaillent au sein de l'agglomération brestoise. En termes d'intensité de déplacements domicile-travail, l'influence brestoise s'avère donc nettement plus modérée que pour la plupart des autres communautés du Pays de Brest. A titre de comparaison, le taux d'actifs du Pays des Abers travaillant sur le territoire de la communauté urbaine est de 43%, celui du Pays d'Iroise de 55% et celui du Pays de Landerneau-Daoulas de 36%.

En revanche, le Pays de Lesneven Côte des Légendes présente le plus fort taux d'actifs travaillant dans le Pays de Morlaix (9%) et dans la communauté de communes de Landerneau-Daoulas (9%).

Lieu de travail des habitants du Pays de Lesneven Côte des Légendes

CU Brest métropole océane	2 505	23%
CC Pays de Lesneven Côte des Légendes	5 090	47%
CC Pays de Landerneau Daoulas	933	9%
Pays de Morlaix	917	9%
CC Pays des Abers	839	8%
CC Pays d'Iroise	97	1%
Pays de Cornouaille	80	1%
Autres territoires	296	2%
Total	7 975	100%

Source : Insee



UNE ACTIVITÉ TOURISTIQUE CONCENTRÉE SUR LE LITTORAL

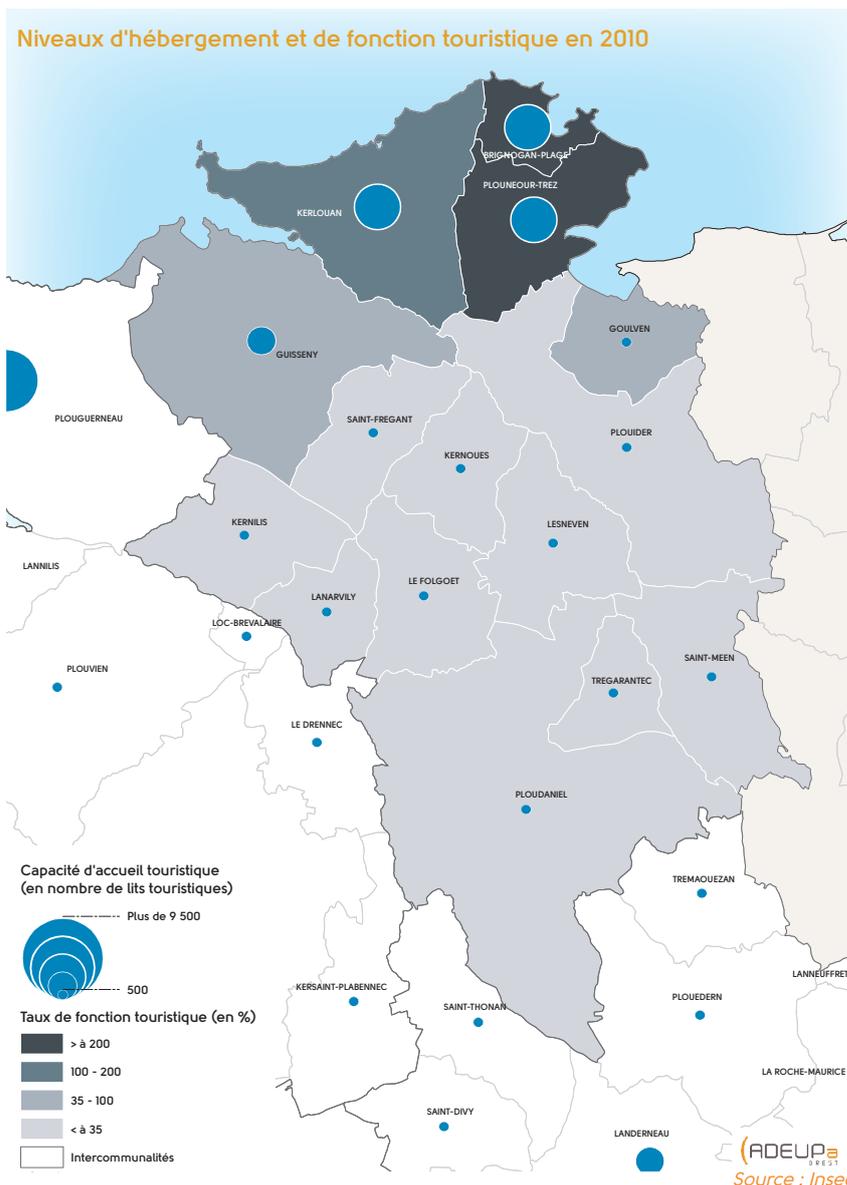
La communauté bénéficie d'un environnement préservé, avec de nombreux espaces naturels protégés (par exemple, les Sites Natura 2000 : Les Marais du Curnic à Guissény, la Baie de Goulven et les Landes de Langanzel). La façade maritime de plus de 30 km est propice aux balades et aux activités nautiques (kayak, voile, char à voile, plongée...). Site emblématique du territoire, le village de Ménéham situé à Kerlouan, au bord du GR34, attire chaque année de nombreux visiteurs et touristes.

La capacité d'accueil du Pays de Lesneven Côte des Légendes est de plus 14 500 lits touristiques en 2010, soit environ 13% de la capacité d'hébergement à l'échelle du Pays de Brest.

31% des lits touristiques sont marchands¹. Outre les gîtes, locations, chambres d'hôtes et aires de camping-cars, les visiteurs trouveront 3 hôtels (Guissény et Plouider) et 8 campings (Plounéour-Trez, Brignogan-Plage, Kerlouan et Guissény). Par ailleurs, plus des deux-tiers de l'offre reposent sur le parc de résidences secondaires, parc qui a augmenté de 21% depuis 1999.

Le taux de fonction touristique moyen² du Pays de Lesneven s'élève à 55%, ce qui est équivalent à la moyenne départementale (54%), mais largement supérieur à la moyenne du Pays de Brest (30%).

Cet indicateur atteste l'importance de la fonction touristique ; il est particulièrement élevé pour les communes littorales, le record étant pour la commune de Brignogan-Plage où il atteint presque les 450%.



¹ On entend par « marchand » les hébergements qui donnent lieu à une rémunération de la prestation offerte : campings, locations, résidences de tourisme, hôtels...

Chiffres clés

POPULATION					
Communes	Population 2008	Evolution moyenne annuelle de la population entre 1999 à 2008	Population de moins de 20 ans en 2008	Population de 75 ans et plus en 2008	% de retraités dans la population totale
Brignogan-Plage	844	-0,10%	15%	15%	35%
Le Folgoët	3004	-0,36%	26%	7%	25%
Goulven	454	0,10%	24%	11%	26%
Guissény	1886	0,66%	23%	12%	26%
Kerlouan	2272	0,16%	18%	12%	34%
Kernilis	1278	2,08%	32%	6%	16%
Kernouës	699	2,02%	27%	7%	25%
Lanarvily	375	3,89%	34%	7%	19%
Lesneven	6794	0,76%	25%	12%	25%
Ploudaniel	3683	0,34%	28%	6%	17%
Plouider	1908	0,97%	27%	9%	27%
Plounéour-Trez	1242	0,62%	22%	12%	31%
Saint-Frégant	626	1,51%	28%	8%	24%
Saint-Méen	710	3,24%	30%	5%	14%
Trégarantec	536	2,51%	32%	5%	21%

Source : Insee - Recensement

HABITAT						
	Résidences principales 2008	Evolution entre 1999 à 2008	Propriétaires	Locataires secteur privé	Locataires HLM*	Résidences secondaires 2008
Brignogan-Plage	426	3%	334	61	28	550
Le Folgoët	1205	12%	1012	147	40	12
Goulven	198	9%	162	35		43
Guissény	846	16%	679	112	49	300
Kerlouan	1054	11%	873	124	54	555
Kernilis	474	23%	363	86	32	10
Kernouës	273	23%	237	31	4	14
Lanarvily	134	27%	119	14		10
Lesneven	2930	16%	1964	722	231	42
Ploudaniel	1418	12%	1124	239	43	22
Plouider	776	15%	638	112	18	37
Plounéour-Trez	565	11%	472	68	16	430
Saint-Frégant	264	20%	228	33		21
Saint-Méen	272	35%	215	45	13	10
Trégarantec	195	27%	174	20		12
Pays de Lesneven Côte des Légendes	11 029	15%	8 594	1 849	528	2 067

Source : Insee - Recensement

*Source : DREAL-EPLS, données 2010

Chiffres clés

EMPLOI						
	Emploi au lieu de travail en 2008	Emplois Agriculture	Emplois Industrie	Emplois Construction	Emplois Commerce, transports, services divers	Emplois Adm. publique, enseignement, santé, action sociale
Brignogan-Plage	135	4	0	0	50	81
Le Folgoët	857	59	52	193	430	124
Goulven	117	40	13	8	24	32
Guissény	374	101	12	87	56	119
Kerlouan	471	182	28	12	126	123
Kernilis	242	55	23	92	42	30
Kernouës	68	12	8	32	12	4
Lanarvily	15	4	0	0	8	4
Lesneven	2 970	53	101	158	1 164	1 494
Ploudaniel	2 310	213	352	267	1 296	183
Plouider	311	114	31	51	59	56
Plounéour-Trez	235	119	12	16	68	20
Saint-Frégant	66	28	11	0	12	15
Saint-Méen	84	22	4	4	27	27
Trégarantec	37	20	8	0	8	0
Pays de Lesneven Côte des Légendes	8 291	1 026	655	918	3 381	2 311

Source : Insee - Recensement - exploitation complémentaire

Définitions et méthodes

La population

Les chiffres de population présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré. La population de ce territoire comprend :

- la population des résidences principales (ou population des ménages) ;
- la population des personnes vivant en communautés ;
- la population des habitations mobiles, les sans-abris et les marinières rattachés au territoire.

Depuis 2004, elle correspond, pour un territoire défini par un zonage administratif, à la population municipale de ce territoire, aux questions d'arrondis près. Le concept de population municipale est défini par le décret n° 2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population.

Remarque(s)

Depuis 2004, avec le recensement rénové, le concept de population est légèrement modifié. Les élèves et étudiants majeurs en internat et les militaires vivant en caserne tout en ayant une résidence personnelle sont désormais comptés dans la population des communautés de la commune de leur établissement. Auparavant, ils étaient rattachés à leur résidence familiale donc comptés dans la population des ménages de la commune de leur résidence familiale.

Cela peut avoir deux types de conséquences :

- au plan local, notamment dans les communes sièges de tels établissements, cela peut expliquer une partie de l'évolution de la population. Au niveau national, cela n'a aucune incidence sur le chiffre de la population statistique ;
- cela entraîne un transfert de la population des ménages vers la population des communautés mais dont l'impact est, sauf exceptions locales, de second ordre

car les effectifs concernés sont faibles.

La densité de population

La densité de population est le rapport entre la population et la superficie d'un territoire. Elle est exprimée en habitants par kilomètre carré.

Le solde naturel

Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots «excédent» ou «accroissement» sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Le solde migratoire

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité qui suit :

Variation totale de la population = solde naturel (naissances-décès) + solde migratoire (entrées-sorties).

Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. Ce solde migratoire peut donc être altéré par les imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

Les migrations résidentielles

Les migrations résidentielles retracent le changement de logement par rapport au lieu de résidence cinq ans auparavant.

Revenu fiscal par unité de consommation (UC)

Le revenu fiscal par unité de consommation (UC) est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent.

Par convention, le nombre d'unités de consommation d'un « ménage fiscal » est évalué de la manière suivante :

- le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3.

Cette échelle d'équivalence est utilisée couramment par l'Insee et Eurostat pour étudier les revenus ainsi exprimés par « équivalent adulte ».

Le revenu fiscal exprimé par UC présente l'avantage de prendre en compte les diverses compositions des ménages et donc les économies d'échelle liées à la vie en groupe. Dans une problématique de comparaison des niveaux de revenu entre plusieurs zones, l'utilisation du revenu rapporté au nombre d'unités de consommation du ménage est alors préconisée car celui-ci devient un revenu par équivalent adulte, comparable d'un lieu à un autre et entre ménages de compositions différentes.

La médiane du revenu fiscal par UC s'établit à 19 197 € et peut s'exprimer ainsi :

la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu fiscal par unité de consommation inférieur à 19 197 €. Le revenu médian par UC permet de mesurer le niveau central de la distribution du revenu fiscal par UC en partageant les personnes en deux groupes de tailles égales : la première moitié des personnes aux revenus par UC inférieurs à cette valeur et la deuxième moitié des personnes aux revenus par UC supérieurs à cette valeur.

Les minima sociaux

Les minima sociaux présentés dans ce document sont ceux gérés par la Caisse d'Allocations Familiales. Ils comprennent le R.M.I. (Revenu minimum d'insertion), l'A.P.I. (Allocation parent isolé) et l'A.A.H. (allocation adulte handicapé). La population couverte par la CAF comprend les allocataires de minima sociaux et leurs ayants droit.

Le logement

Un logement, ou logement ordinaire, est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation :

- séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule, ...);
- indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis en quatre catégories : résidences principales, logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants.

Les locaux utilisés pour l'habitation par les personnes qui résident au sein des communautés ou dans des habitations mobiles ne sont pas considérés comme des logements.

L'emploi

Les données sur l'emploi présentées dans ce document sont issues du recensement de la population. Du fait de la méthode de recensement, ces données sont des estimations sur une période s'étalant de 2005 à 2009, même s'ils sont datés de 2007.

Au recensement, les personnes actives ayant un emploi peuvent être comptées à leur lieu de résidence ou à leur lieu de travail. Au lieu de résidence, on parle de population active ayant un emploi. Au lieu de travail, on parle d'emploi au lieu de travail ou plus brièvement d'emploi.

Lieu de travail

Le lieu de travail est la zone géographique où une personne exerce son activité professionnelle. Cette zone géographique peut détailler les zonages administratifs standards ou décrire les territoires en géographie urbaine (rural/urbain). Certaines personnes exerçant des professions bien déterminées telles que «chauffeur-routier», «chauffeur de taxi», «VRP», «commerçant ambulant» ou «marin pêcheur» les amenant à se déplacer plus ou moins fréquemment pour leur travail sont, par convention, considérées comme travaillant dans leur commune de résidence.

La population active

La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi. Parmi les inactifs, on peut notamment distinguer les élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés, les retraités ou préretraités, les femmes ou hommes au foyer.

Remarque(s)

Depuis 2004, le recensement permet de mieux prendre en compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée et qui sont par ailleurs étudiants, retraités ou chômeurs. L'évolution depuis 1999 de la population active ayant un emploi est en partie liée à ce changement. En outre, les militaires du contingent, tant que ce statut existait, constituaient, par convention, une catégorie à part de la population active. Il est donc difficile de mesurer l'évolution de la population active depuis 1999.

Le taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le chômage

Le chômage au recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT. Il est conseillé de raisonner en structure ou en positionnement relatif, aussi bien à une date donnée qu'en évolution.

Directrice de publication

Claire GUIHÉNEUF

Réalisation

Maryse LARPENT
Nadine LE HIR
Nadège LOURDEAU

Traitements et mise en page

ADEUPa
ADEUPa - Avril 2012
Dépôt légal : Juin 2012

